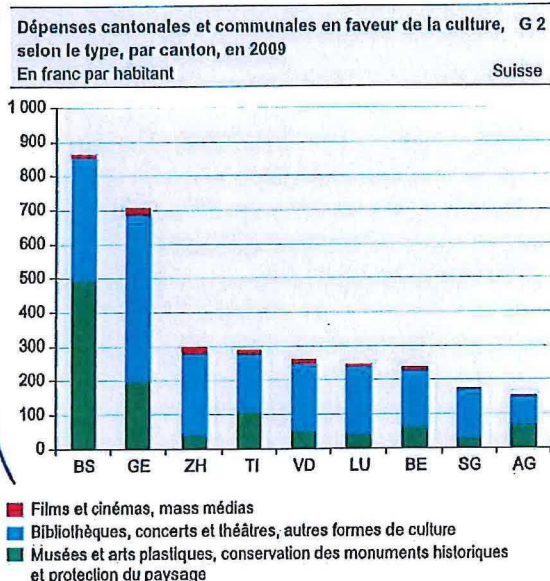


## 2. LES DÉPENSES POUR LA CULTURE

Les dépenses pour la culture peuvent être étudiées sous deux angles différents : les dépenses « institutionnelles », assumées par les collectivités publiques dans le but de promouvoir, d'inciter ou de soutenir la production et les manifestations culturelles, et les dépenses « individuelles », entendues comme la part du budget qu'un ménage consacre à la culture. Les actions en faveur de la culture menées par des institutions privées ou par des mécènes ne sont pas prises en considération, car elles ne font pas l'objet d'un relevé statistique.



Source : Administration fédérale des finances (AFF) - Statistique financière

En ce qui concerne les dépenses institutionnelles, la part que le canton de Genève et ses communes (considérés dans leur ensemble) affectent à la culture est relativement stable : entre 1990 et 2009, elle varie entre 2,2 % et 3,2 % du total des dépenses. Cependant, depuis 2005, elle se maintient au-dessus du seuil de 3,0 %. Cet effort financier équivaut à un montant global de 158,9 millions de francs en 1990 et de 321,4 millions de francs en 2009 ; cela représente une hausse nominale de 102,3 % (+ 54,2 % si on tient compte du renchérissement).

Parmi les différentes activités culturelles, le théâtre et la musique (concerts) sont celles qui bénéficient du plus grand soutien des collectivités publiques : en 2009, plus d'un tiers (37,1 %) des dépenses pour la culture leur est consacré. Elles sont suivies par les musées et les arts plastiques, avec 23,7 % des dépenses.

Genève et ses communes figurent parmi les collectivités publiques qui soutiennent le plus les activités culturelles. En 2009, leur participation s'élève à 709 francs par habitant. Bâle-Ville fait mieux, avec 865 francs, mais l'écart creusé par Genève sur les autres collectivités est assez net : par exemple, le montant annuel par habitant est de 299 francs pour Zurich, de 264 francs pour Vaud, de 239 francs pour Berne et de 156 francs pour Argovie.

La Confédération joue également un rôle important dans le financement de la culture. En 2009, elle a dépensé 265 millions de francs dans ce domaine, ce qui représente 10,9 % du montant total des dépenses des collectivités publiques en faveur de la culture (2,4 milliards de francs). Sa participation cible les institutions ou les manifestations d'importance régionale ou nationale, comme Pro Helvetia, Swiss Films ou, à l'époque, Expo02.

Selon les résultats l'enquête suisse sur le budget des ménages 2006/2008, les ménages du canton de Genève consacrent annuellement 157 francs à la culture. Les écarts entre les principaux cantons sont relativement faibles : les ménages y consacrent annuellement 165 francs à Zurich, 161 francs en Argovie et 159 francs dans le canton de Vaud. La valeur pour l'ensemble de la Suisse, quant à elle, se situe à 151 francs. A noter que ces chiffres doivent être considérés avec prudence, car l'enquête qui permet de les calculer se base sur un petit échantillon de la population.